



## Offre de Remboursement de 150 €

### Comment bénéficier de cette offre ?

- Achetez un multifonction laser couleur **magicolor 1680MF** entre le 11 au 31 janvier 2010 chez Rue du Commerce.
- Complétez le présent bulletin ou recopiez-le sur papier libre
- Joignez la photocopie de la **facture** d'achat d'un multifonction laser couleur magicolor 1680MF, le **bulletin de participation** et un **RIB**

Adressez le tout avant le **15 février 2010** (cachet de la poste faisant foi) à cette adresse :

**ODR - KONICA MINOLTA**  
**45944 ORLEANS CEDEX 9**

*Vous recevrez par virement, environ 4 à 6 semaines après réception des documents.*

*Les clients finaux ne résidant pas en France métropolitaine peuvent participer à l'offre. Ils seront remboursés uniquement par chèque (les frais d'encaissement du chèque restant à leur charge)*

*Frais d'envoi, du présent document, remboursés sur simple demande au tarif lent en vigueur. Si vous n'avez pas reçu votre virement dans un délai de 60 jours, adressez un mail à l'adresse [konicaminolta@lpgestion.fr](mailto:konicaminolta@lpgestion.fr) ou contactez le **02 38 22 37 37** pour connaître l'état de votre demande.*

### Bulletin de participation

Société .....

Nom ..... Prénom .....

Date d'Achat (mentionnée sur votre facture) .....

N° .... Adresse.....

Code Postal..... Ville .....

Email ..... Tel .....

*L'offre de Remboursement : 150 € remboursés*

*La date limite de retour du dossier est le 15 février 2010 (cachet de la poste faisant foi)*

**VALIDITE de L'OFFRE** : Offre valable entre le 11 au 31 janvier 2010 pour tout achat d'un multifonction laser couleur de la marque Konica Minolta chez Rue du Commerce. Offre non cumulable avec toute autre opération.

**CONDITIONS DE L'OFFRE** : Toute demande sera considérée comme nulle dans les cas suivant : achat d'un multifonction laser couleur magicolor 1680MF en dehors de la période de validité de l'offre : entre le 11 au 31 janvier 2010– absence d'un élément obligatoire constituant le dossier de remboursement (facture) – envoi du dossier après le 15 février 2010. Les confirmations de paiement, les bons de livraison ou tout autre document ne sont pas valables en remplacement de la facture d'achat.

*Seuls les clients finaux ont un droit de participation. Konica Minolta se réserve le droit de contacter les clients finaux bénéficiaires. Non valable pour les distributeurs informatiques - Non cumulable avec d'autres offres en cours*

*Conformément à l'article 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification des données nominatives vous concernant. Déclaration CNIL N° 78935.*